

Contrôle Des Coussins de Levage

**BRANDSCHUTZ
ETTISWIL AG**

Description du produit:

Nouveauté la Brandschutz Ettiswil AG pratique le contrôle des coussins de levage, dans sa gamme de prestations de service. Des collaborateurs de la Brandschutz Ettiswil AG ont acquis, dans un stage de formation continue, l'aptitude au contrôle des coussins de levage de la société Vetter. Les coussins de levage sont soumis à un contrôle étendu avant la première livraison. Les coussins de levage étant exposés à des contraintes diverses aussi bien lors de l'utilisation que pendant le stockage, le contrôle répétitif par l'exploitant revêt une grande importance à l'égard de la sécurité de service. L'exploitant des produits assume la responsabilité de la sécurité de service. Quand les coussins de levage doivent-ils être contrôlés ? a) examen visuel après chaque utilisation/emploi par l'utilisateur b) examen visuel et contrôle du fonctionnement par un expert au moins une fois par an c) un essai de pression effectué tous les 5 ans par un expert ayant une formation complémentaire De plus, un examen visuel et un contrôle du fonctionnement, respectivement un essai de pression, s'imposent si la sécurité ou le fonctionnement donnent lieu à des doutes. Un contrôle approfondi est nécessaire tout spécialement après des réparations. Quand les coussins de levage doivent-ils être retirés? Aucune prescription ne spécifie une limitation dans le temps de la durée de vie maximale d'un coussin de levage. Toutefois, le caoutchouc et le caoutchouc synthétique subissent un vieillissement naturel qui dépend beaucoup des conditions d'utilisation et de stockage. La radiation solaire ou la chaleur peuvent abréger considérablement la durée de vie. Pour les coussins de levage, l'expérience montre qu'une durée d'emploi sûre n'est plus garantie au-delà de 17 ans. C'est en fin de compte l'expert responsable qui décide, lors du contrôle répétitif, si les coussins de levage peuvent encore continuer d'être utilisés. Qui est l'expert pour le contrôle de coussins de levage? L'expert au sens de ces principes de contrôle est apte à contrôler des équipements et des appareils des sapeurs-pompiers si, en raison de sa formation professionnelle et de son expérience, il dispose de connaissances suffisantes dans le domaine de l'équipement ou de l'appareil à contrôler et s'il est familiarisé avec les prescriptions nationales relatives à la sécurité du travail, les règlements de prévention des accidents, les directives et règles techniques généralement admises (p. ex. DIN, CEN, ISO, dispositions VDE) de manière à pouvoir juger que l'état de l'équipement ou de l'appareil respectif est conforme à la sécurité du travail. L'exploitant décide si l'expert mandaté comme contrôleur des coussins de levage satisfait aux conditions indispensables correspondantes

Article no.	Tailles	Pression de rupture (bars)	Pression d'essai (bars)	Pression de service (bars)	Prix (sans TVA)
04.30023					122,00
04.30024					60,00
04.30025					18,00